

Lettre aux parents des élèves de terminale

Un site unique pour se porter candidat dans l'enseignement supérieur

www.admission-postbac.fr



En téléchargement

Les étapes importantes

Dès le 3 décembre 2009

S'informer

Du 20 janvier au 20 mars 2010

Enregistrer ses vœux

Jusqu'au 4 juin

Hiérarchiser ses vœux

Avant le 2 avril

Envoyer ses éventuels dossiers de candidature sans oublier les pièces à joindre (mentionnées sur la fiche de vœu).

Du 5 au 10 mai

Consulter le site pour suivre la réception des dossiers par les établissements destinataires.

Du 10 au 13 juin

3 phases d'admission : se connecter et répondre à la proposition

Du 24 au 27 juin

d'admission qui peut être faite.

Du 15 au 18 juillet

S'inscrire, le bac obtenu, dans l'établissement auquel aura été transmise la candidature.

La saisie des vœux

Du 20 janvier au 20 mars 2010

1 VŒU = 1 formation + 1 établissement

36 vœux maximum.

Attention ! maximum **12 vœux par type de formation** :

- L1 (1^{ère} année universitaire) + 1^{ère} année commune aux études de santé
- BTS (brevet de technicien supérieur)
- Classe PREPA (6 vœux maximum par voie)
- DUT (diplôme universitaire de technologie)
- Formations d'ingénieurs, écoles d'architecture
- Autres formations (diplôme de comptabilité et de gestion, mise à niveau hôtellerie, arts appliqués... Attention : 3 vœux maximum pour les mises à niveau arts appliqués)

La **hiérarchie des vœux** est primordiale. La procédure attribue, au mieux, une seule proposition d'admission. Elle concernera le vœu de meilleur rang possible. Lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.

Pour toute **demande de L1**, le candidat doit obligatoirement saisir un vœu de L1 non sélective dans son académie d'origine.

Dès maintenant... vous pouvez :

- solliciter un entretien personnalisé auprès du professeur principal.
- prendre rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue pour un entretien.
- participer à l'orientation active : solliciter un conseil d'orientation auprès des universités. S'informer sur leur site.
- aller aux journées portes ouvertes des établissements.
- vous rendre au salon admission postbac les 8 et 9 janvier 2010 – Grande Halle de la Villette – Porte de Pantin.

Les phases d'admission

Les 10-13 juin, 24-27 juin, 15-18 juillet 2010

4 réponses possibles

OUI DEFINITIF

Accepter la proposition et renoncer aux autres vœux.

OUI MAIS

Accepter la proposition mais maintenir sa candidature pour les vœux classés au-dessus de cette proposition dans la liste.

Attention : Une nouvelle proposition à la phase suivante fait perdre ses droits à cette première proposition.

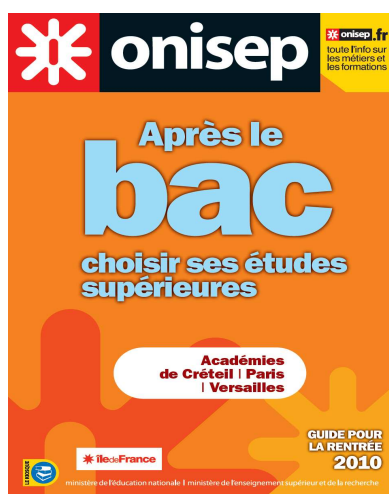
NON MAIS

Refuser la proposition mais maintenir sa candidature pour les vœux classés au-dessus de cette liste.

Attention : Si pas de nouvelle proposition à la phase suivante, aucune possibilité de revenir sur ce refus.

DEMISSION GENERALE

Renoncer à tous ses vœux.



Distribué GRATUITEMENT à chaque élève en Janvier